



EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Fin de la procédure d'information et de recommandation

En application de l'arrêté préfectoral n°25_2017_09_04_001 du 4 septembre 2017

Territoire concerné : **Doubs (25)**

Polluant : **Particules**

Type de procédure : **Prévision**

Mise en application : **09/04/2024**

✓ **MERCI**
DE RELAYER
CE MESSAGE

» Description de l'épisode

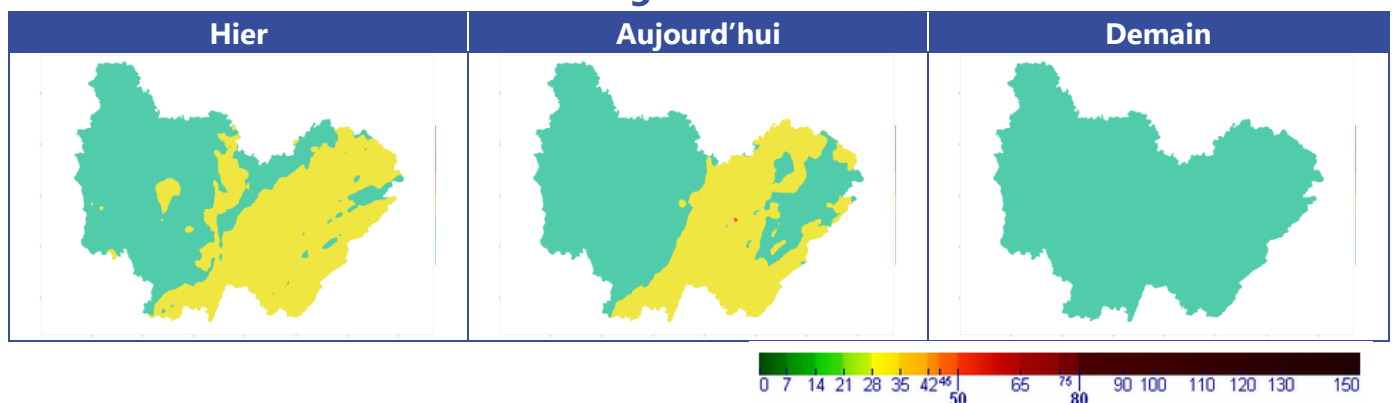
Une procédure d'information et de recommandation a été déclenchée hier pour le 08/04/2024, en prévision de concentrations en particules atmosphériques PM10 supérieures au seuil de 50 µg/m³. L'arrivée de pluie et le vent attendues pour lundi 8 avril permettra d'améliorer notablement la situation. Les prévisions de qualité de l'air les plus récentes se montrent plus optimistes qu'hier. Il est probable qu'aucun dépassement n'ait lieu aujourd'hui. La PIR sera levée à compter du 9/04.

» Suivi des niveaux de pollution

	Hier	Aujourd'hui	Demain
Niveaux	<50 µg/m ³	<50 µg/m ³	<50 µg/m ³
Type de procédure	-	PIR	-

PIR – Procédure d'Information et de Recommandation / PA – Procédure d'Alerte / PAP – Procédure d'Alerte sur Persistance

» Evolution de la situation en région



Plateforme de prévision Prév'Est

✓ BULLETIN ETABLI PAR :

Nom : Felinda PIRTAC

Téléphone : 07-80-91-02-04

Web : www.atmo-bfc.org